

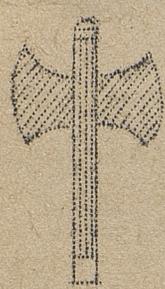
DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE  
COURRIER

- 8 AOUT 1944

45339

192

		3		
--	--	---	--	--



# BULLETIN

## du Mouvement Pétain

33



"Geprüft" - Stalag VI/G

1er JUIN 1944

LE MARÉCHAL PÉTAÏN

D. S. P. G.  
3<sup>e</sup> BUREAU  
15 SEP 1944  
N° 3386

VICHY, le 9 AVRIL 1944.

Mes chers amis,

60B

J'ai attendu le printemps pour répondre à vos émouvants messages de l'hiver. La nature qui revit, la lumière qui de nouveau nous est accordée, nous portent à l'espérance. Laissez-  
là toucher vos coeurs sans en vouloir au destin qui a déçu jusqu'ici notre attente. Ne regardez pas en arrière. Je vous le dis en homme qui souffre-car le malheur de la Patrie n'est pas moins douloureux de près que de loin - notre force est dans un espoir qui regarde vers l'avant.

Vous êtes prisonniers dans un camp. En France, je le suis de mon devoir. Ma tâche s'accorde à la vôtre. Elle n'est pas toujours comprise. Qu'importe ! J'ai l'ambition et la fierté de partager avec vous le titre de ceux qui m'ont écrit et qui portent le beau nom "d'hommes de confiance".

Rien, mes chers amis, ni mensonge, ni calomnies, ni dissidences, rien ne peut dénouer les liens qu'une virile patience a créés entre nous.

Philippe PÉTAÏN

L° P 1055 Rs

## FAISONS LE POINT

Le Message que le Maréchal PÉTAIN, Chef de l'Etat, a adressé à ses fils en captivité demande qu'on le médite. Ne le lisons pas comme un simple appel, mais retirons-en tous les fruits qu'il contient. En pesant bien chaque mot, en leur donnant leur valeur, nous sentirons combien ce Message est rempli d'affection, de compréhension, de sagesse, d'espoir, d'abnégation.

Laissons-nous guider. Portons nos regards vers un avenir qui s'annonce meilleur. Contrairement à ce que nous avons trop tendance à faire, ne regardons pas en arrière.

Oui, nous avons quatre ans derrière nous, je le sais. Je les ai supportés autant que vous, mes chers camarades. Quatre années matériellement perdues : nos affaires interrompues, notre situation en suspens, nos enfants grandis sans nous, les cheveux de nos mamans blanchis, les yeux de nos admirables épouses rougis de larmes. Que faire à cela ? Se lamenter ? A quoi cela servirait-il ? Nous ne trouvons aucune réponse valable.

La captivité est la volonté de Dieu pour certains, le destin pour d'autres. Quelles que soient les causes, nous ne devons pas nous lament er ni gemir sans arrêt sur notre situation. Nous devons au contraire en retirer tous les fruits, nous pencher sur les maux qui nous ont conduits où nous sommes et leur apporter un remède. Nous devons faire "peau neuve".

Ce sont toujours les mêmes phrases banales qui reviennent sous ma plume, je le sais. Mais ne répétez-vous pas toujours les mêmes paroles lorsque je vous parle ? Convenons-en et admettons franchement que toutes les lamentations auxquelles nous nous livrons depuis quatre ans ne nous ont rien apporté.

Nous sommes toujours derrière les barbelés. Pour vous, mes camarades de Kdo, ne partez-vous pas tous les matins aux champs, à l'usine, où vous renouvelez chaque jour les mêmes gestes ?- Vous dites oui. Alors, mettons en action les sages paroles de notre Chef : "Ne regardez pas en arrière". Laissons-nous toucher par la nature, la douce lumière qui nous dit d'espérer et de croire en un avenir meilleur.

Ne nous récrions plus sur notre situation, la plus malheureuse entre toutes, la plus effroyable pour des hommes jeunes et sains qui n'aspirent qu'à l'amour, à la vie et non à la réclusion ni à la solitude. Acceptons cette situation qui n'est que passagère, disons-nous le bien. Voyons du bon côté, si j'ose m'exprimer ainsi, la vie prisonnière. A seule fin de conserver le sourire sur nos lèvres lassées, à seule fin de venir en aide à nos camarades qui souffrent de cet état d'exil, surtout lorsqu'ils reçoivent des nouvelles plus ou moins alarmantes.

Restons dignes de ce titre si noble et si beau, celui de Français. Montrons à ceux qui nous retiennent que la captivité n'a pas amoindri nos qualités et que nous serons aussi forts, aussi nobles, aussi chevaleresques que par le passé.

Un Français ne peut être diminué. Un Français s'efforce à chaque seconde de porter toujours plus haut le noble et splendide drapeau aux couleurs si fraîches et si éclatantes que nos pères ont gagnées et magnifiquement défendues sur les terres de France, d'Europe, du Monde.

Soyons dignes de nos aînés, et là où nous sommes, donnons à ceux qui nous observent la plus belle leçon d'entraide, de solidarité, de camaraderie, qualités qui ont toujours fait de la France le pays admiré de l'univers.

Regardons vers l'avant; la France de demain. Une France meurtrie et blessée dont nous aurons le sublime devoir de panser et de guérir les plaies, une France qui nous demandera de lui redonner la place lui revenant dans un monde délivré de la guerre.

C'est, à cette noble et magnifique tâche que notre seul chef, le Maréchal PÉTAIN, nous convie. J'ai dit notre seul Chef pour éviter toute ambiguïté. Celui qui a fait le don de sa personne à la France. Celui qui depuis 4 ans lutte pour que vive la France, le "grand homme seul", comme l'a surnommé René Benjamin, est seul contre tous ceux qui s'acharnent sur une France respirant avec peine.

Seul devant des difficultés qui chaque jour se font plus dures et plus urgentes.

Seul devant des politiciens ne cherchant que leur intérêt et leur gloriole, qui pensent "je" au lieu de penser "France".

Seul devant une population que tourmentent la faim, la misère et l'angoisse.

Seul, mais complètement seul, plus que nous-mêmes, le Maréchal nous donne l'exemple de la patience, de la sagesse et du devoir.

Cette phrase : "Je vous le dis en homme qui souffre", ne comporte-t-elle pas un enseignement ? Si. Car, si nous avons souffert et souffrons encore, de l'éloignement des êtres chers, de la patrie, le Maréchal souffre. Ses souffrances ne sont pas comme les nôtres, mais certainement plus dures, plus amères que celles que nous éprouvons depuis 4 ans.

Il souffre pour 40 millions de Français.

Il souffre de voir sa patrie occupée, saignée et meurtrie par la guerre.

Il souffre dans son âme de chef qui veut tout et ne peut rien.

Cette autre phrase "Comme vous, je suis prisonnier de mon devoir" ne demande à mon avis aucune explication. Nous devons la comprendre et lui donner toute sa valeur.

Mes chers camarades, lisez attentivement ce Message. Renouvelons cet acte de foi et d'espérance que nous avons formulé il y a quatre ans quand le Maréchal avait été investi légalement des pouvoirs de Chef de l'Etat.

Suivons le Chef que la Providence nous a donné.

Suivons le magnifique soldat de Verdun et de la Marne.

Suivons sans arrière-pensée et sans réticence celui qui incarne la France, qui est et restera le symbole de l'unité française.

Pour cela je vous donne la consigne : PENSER ET AGIR FRANÇAIS.

André KAELIN.

# L'ACTUALITÉ FRANÇAISE

## I. - LE MARÉCHAL JUGE LA DISSIDENCE ET LE TERRORISME (Message du 25/4)

### Des crimes odieux ...

Français, notre pays traverse des jours qui compteront parmi les plus douloureux qu'il ait connus. Exploités par des propagandes étrangères, un trop grand nombre de ses enfants se sont livrés aux maîtres sans scrupules qui font régner chez nous un climat avant-coureur des pires désordres : des crimes odieux qui n'épargnent ni les femmes ni les enfants désolent des campagnes, des villes et même des provinces hier paisibles et laborieuses.

### La menace de guerre civile ...

Le gouvernement a la charge de faire cesser cette situation et s'y emploie. Mais il est de mon devoir de vous mettre personnellement en garde contre cette menace de guerre civile qui détruirait tout ce que la guerre étrangère a épargné jusqu'ici. Ceux qui poussent la France dans cette voie invoquent leur intention de la libérer. Cette prétendue libération est le plus trompeur des mirages auxquels vous pourriez être tentés de céder. C'est le même égarement qui poussa naguère des Français à renier leur parole et leur serment pour sacrifier à un faux idéal patriotique dont nous voyons aujourd'hui les fruits en Afrique du Nord.

### Le Bolchevisme en Afrique du Nord ...

Le Bolchevisme qui s'est servi d'eux les écarte à présent et sur une terre française nous assistons au spectacle de tribunaux illégaux condamnant à mort des Français coupables d'avoir obéi à mes ordres.

### Sous le pavillon du patriotisme ...

La Dissidence a préparé la-bas les voies au communisme ; l'indiscipline engendre chez nous le terrorisme, l'un et l'autre sont deux aspects du même fléau. Ils se couvrent du pavillon du patriotisme, mais le vrai patriotisme ne saurait s'exprimer que par une fidélité totale. On ne compose ni avec son devoir ni avec sa parole.

### Les consignes du désordre...

Ceux qui de loin vous lancent des consignes de désordre ne participent pas aux risques qu'il vous font courir. Ils voudraient entraîner la France dans une nouvelle aventure dont l'issue ne saurait être douteuse.

### De terribles représailles ...

Français, quiconque parmi vous, fonctionnaires, militaires ou simples citoyens, participe au groupe de résistance, compromet l'avenir du pays. Il est de votre intérêt de garder une attitude correcte et loyale envers les troupes d'occupation. Ne commettez pas d'actes susceptibles d'attirer sur vous et sur la population de terribles représailles, vous précipiteriez la patrie dans les pires malheurs, vous la priveriez de l'assistance d'une partie de ses enfants dont elle aura grand besoin pour les tâches immenses que comportera la Paix.

### Les routes du déshonneur et de la trahison ...

Jeunes gens qui brûlez du désir de servir, les voix qui vous prêchent la désobéissance ne sont pas des voix françaises. Paysans, ouvriers, vous tous, mes soldats d'hier, vous résisterez à ceux dont les conseils perfides en vous menant sur les routes du déshonneur et de la trahison livreraient la patrie à un désastre que tous mes efforts ont voulu éviter.

Ordre, travail, union ...

Parents qui n'avez pas toujours montré à vos enfants leur véritable devoir, secondez mes efforts et ceux du gouvernement. L'ordre, le travail, l'union sont les conditions nécessaires de notre relèvement, que l'anarchie compromettrait irrémédiablement.

Quand la menace du Bolchevisme aura pris fin ...

Quand la tragédie actuelle aura pris fin et que grâce à la défense du Continent par l'Allemagne et aux efforts de l'Europe, notre civilisation sera définitivement à l'abri du danger que fait peser sur elle le bolchévisme, l'heure viendra où la France retrouvera et affirmera sa place. Cette place sera fonction de la discipline qu'elle aura montrée dans l'épreuve et de l'ordre qu'elle aura su maintenir chez elle.

L'Occident attend beaucoup d'une France unie ...

Français! la lumière de notre civilisation chrétienne éclaire chacun de vos foyers, ceux qui tentent d'en affaiblir l'éclat, oublient qu'elle leur manquerait à eux-mêmes si elle venait à s'éteindre. Vous en avez la garde avec moi. L'Europe n'aurait qu'à faire d'une France divisée, oublieuse de ses traditions et de ses vertus, tandis que l'Occident attend beaucoup d'une France unie et fidèle, groupée autour de son chef légitime et de son drapeau.

II - LE POIDS DE LA GUERRE

LES BOMBARDEMENTS. - Depuis la mi-avril, les Alliés mènent une grande offensive aérienne au dessus du territoire français. La plupart des grandes villes françaises ont été éprouvées. La banlieue parisienne a été atteinte dans les nuits du 9 au 10 avril, 18 au 19, 21 au 22, 26 au 27. Paris même a été touché. Au total plus de 1000 morts. Le bombardement de Rouen et de sa banlieue a été particulièrement terrible, puisque la cathédrale et le Palais de Justice ont été démolis en partie. A Lille, il y a eu plus de 500 morts, 350 dans le Cambrésis, 180 à Toulon, etc.

UNE ZONE RÉSERVÉE A LA FRONTIÈRE DES ALPES. - Il est interdit aux personnes non domiciliées de circuler au delà d'une ligne suivant la frontière italienne de Monaco au Lac Léman (18 Avril) Par contre, le sauf conduit est abrogé pour entrer et circuler en Haute Savoie (5 mai)

EN PRÉVISION D'UN DÉBARQUEMENT. -

Diverses mesures sont prises par le gouvernement français :

19 avril : Un Comité de Coordination de Solidarité Nationale dans chaque département.

En prévision d'événements de guerre, les préfets devront constituer immédiatement un Comité comprenant des représentants des services publics (police, pompiers, défense passive) ainsi que du Secours National, ce comité conjuguera les efforts, évitera les doubles emplois, le gaspillage et prévoira toutes éventualités.

23 Avril : Le devoir des fonctionnaires.

D'après le "Petit Parisien", le Gouvernement vient de prendre les mesures suivantes dans le cas où le territoire français deviendrait théâtre d'opérations :

1/- Les fonctionnaires restent à leur poste ;

2/- La convention d'armistice du 22 juin 1940 doit être absolument respectée.

3/- Les préfets sont investis de toute l'autorité gouvernementale au cas où les communications seraient coupées.

4/- si les autorités militaires allemandes se substituent à l'autorité civile française, l'armistice sera néanmoins respecté.

5/- en cas d'installation des forces d'invasion, les autorités françaises devront s'opposer à toute participation française au combat et n'entretenir avec le commandant des forces d'invasion que les relations indispensables pour assurer la protection des intérêts français locaux.

#### LE MARÉCHAL EN ZONE NORD.-

Des qu'ils eurent connaissance du bombardement de Paris le 19/4, le Maréchal et le Président Laval s'adressèrent par radio aux Français. Le Maréchal déclara notamment le 21 avril :

"Je m'attacherai à préserver le seul bien que nos épreuves n'entameront jamais, c'est l'âme de la France qui, dans le plus atroce déchirement, continue, en pleurant tant de ruines et tant de morts, à croire en la Providence et à espérer en l'avenir."

Le 25 avril, le Maréchal assista à Notre Dame à la cérémonie funèbre organisée à la mémoire des victimes des récents bombardements. C'était la première fois qu'il venait à Paris depuis l'Armistice. Il fut reçu par les autorités départementales et municipales, M. Pierre Laval et le Cardinal Suhard. Après la cérémonie, il déjeuna à l'Hôtel de Ville. L'après midi, il prit la parole devant les autorités parisiennes et le Conseil Départemental. A la porte de l'Hôtel de Ville il adressa quelques mots à la foule. Après une visite aux blessés et un bref séjour à son domicile particulier, le Maréchal est reparti pour Melun et Vichy où il était de retour le 27 avril.

Onze jours plus tard, le 8 mai, le Maréchal revenait en zone nord et s'installait dans un château d'Ile-de-France. Il annonçait son intention de rendre visite aux villes sinistrées: la première a eu lieu à Rouen le 14 mai.

-----

#### III - AUTOUR DU PREMIER MAI.

Le 1er Mai a fourni au gouvernement l'occasion d'affirmer sa volonté de rénovation sociale.

##### 18 Avril - D'application de la Charte.

Un communiqué du Ministère du Travail fait savoir qu'au 31 mars, le nombre des Comités sociaux professionnels définitifs s'élève à 196 dont 143 locaux, 45 régionaux et 8 nationaux.

##### 21 avril - Les intentions du Ministre.

Le Ministre du Travail déclare dans un communiqué officiel :

"En s'efforçant de faire de la Charte une réalité de plus en plus vivante, le gouvernement entend témoigner toute sa sollicitude aux travailleurs sur l'activité desquels reposent en grande partie les destinées du pays.

"Un climat de paix sociale est indispensable pour la réussite complète de cette politique inspirée de considérations humaines ....

"Les employeurs doivent faire l'impossible pour adoucir la condition matérielle des ouvriers qu'ils occupent.

"De leur côté, les travailleurs se doivent de travailler dans le calme. La grève est interdite."

24 avril - Le 1er Mai sera chômé et payé. Le personnel des entreprises qui n'interrompent pas le travail touchera un salaire double.

1er Mai : le Maréchal déclare ...

A Vichy, le Maréchal a reçu des représentants des cheminots. Il leur a rappelé les promesses des Messages de 1941 (Commeny et St Etienne) et celles de la Charte :

"J'ai fixé les buts à atteindre, supprimer la condition prolétarienne, mettre le capital au service du travail.

"Ces buts montrent que la Charte n'est pas un document figé, un point d'arrêt, mais au contraire un point de départ:

"Elle constitue une première étape. Il faut d'abord la faire entrer dans la réalité".

IV- AU JOUR LE JOUR ....

18 avril : M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, est nommé Vice-Président de la Légion Française des Combattants.

23 Avril: Le Maréchal a 88 ans. Il est acclamé à l'occasion de la relève de la garde à Vichy.

26 avril : Des sanctions contre les départements récalcitrants.

M. François Chasseigne, secrétaire au Ravitaillement, décide que les départements qui refusent de livrer le contingent de denrées imposées pour le ravitaillement français, ne pourront distribuer à leurs habitants que 50% des rations prévues.

4 Mai : M. Robert Moreau est nommé définitivement commissaire général aux P.G. rapatriés.

====

LES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

====

Eugène BURET

-----

I.- SA VIE.

Né à Troyes en 1810 et mort prématurément à l'âge de 32 ans, Eugène BURET publia en 1840 un ouvrage volumineux : "De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre". Il tirait de son enquête les bases d'une doctrine familiale, sociale et nationale qui, cent ans plus tard, devait trouver son expression dans le programme de la Révolution Nationale du Maréchal Pétain.

II.- BURET, ENNEMI DU LIBÉRALISME.

Comme tous les hommes clairvoyants de son siècle, Buret a fait une critique impitoyable de l'économie libérale importée d'Angleterre. Il dénonce la misère ouvrière, les bas salaires, le chômage, le travail excessif et épuisant. Il reproche aux théoriciens du libéralisme de renoncer à tout effort pour réaliser la justice sociale. Il refuse nettement d'assimiler le travail d'un homme à une marchandise dont la valeur diminue sans cesse afin de réduire les prix de revient. La classe ouvrière a droit au bonheur. Son travail, base matérielle et morale de ce bonheur, ne peut en aucune manière être soumis aux fluctuations des cours et du marché financier.

Buret n'était pas le premier à dénoncer ces abus. Avant lui, Sismonde de Sismondi avait voulu lier les ouvriers aux patrons par des obligations légales et rendre les chefs de manufactures responsables du papérisme qu'ils provoquent. Mais il n'avait indiqué aucun moyen de réaliser cet idéal.

Saint Simon s'était attaqué à l'hérédité de la propriété capitaliste. Il voulait des chefs désignés par leurs propres mérites. Mais sa séparation du capital et de la direction était vraiment utopique.

Quant à l'école de Pourrier, elle ne voyait au malaise social qu'un remède, l'association, grâce à quoi le travail deviendrait une partie de plaisir. Restait à préparer les moyens de réaliser cette association.

Buret a fait une critique de ces systèmes de réforme sociale. Il en a souligné les imperfections et les lacunes. Néanmoins, il s'en est inspiré. Voici l'essentiel de ses propres solutions.

### III.- LES BASES DE L'ASSOCIATION.

Buret veut avant tout ressouder capital et travail qui se sont dissociés pour le plus grand malheur des travailleurs. Il faut réintégrer progressivement paysans et ouvriers dans la propriété de la terre et de l'entreprise.

1/- L'appropriation du sol par les paysans. La féodalité du Moyen-âge a réservé le sol français à une petite minorité de privilégiés. La Révolution a rendu la terre aux paysans qui sont ainsi propriétaires de leur instrument de travail. Néanmoins, une partie du sol est encore exploitée par le système du fermage qui sépare capital et travail. Buret prône une réforme de l'héritage et le développement du crédit réel (accordé sur gages solides) afin de généraliser le type du cultivateur-exploitant.

2/- L'appropriation de l'outillage par les ouvriers. Si la Révolution a été un bienfait pour les paysans, par contre elle a été funeste aux ouvriers en brisant le cadre corporatif pour le plus grand profit des patrons devenus omnipotents. La nouvelle industrie, vorace et impatiente, a conduit uniquement à la conquête des richesses, à leur concentration entre les mains d'une nouvelle féodalité. Le système économique du XIXème siècle, c'est le Moyen-âge de l'Industrie. L'ouvrier achève de perdre toute propriété. Il est réduit à l'état de salarié, révolté et aigri.

Comment sortir de là ?

a) en conservant les artisans qui, exerçant les professions les plus utiles et les plus délicates, ont résisté à la dépossession.

b) en associant les ouvriers au capital industriel. Avec les économies réalisées sur des salaires accrus, les ouvriers achèteront une petite part du capital productif. Ils accéderont ainsi à la propriété du capital industriel. Ce sera la base de la solidarité économique. Cette acquisition sera favorisée par la réforme de l'héritage. Par exemple, quand un manufacturier mourra, le 5ème de son bien sera vendu à ses ouvriers les plus aisés.

### IV.- LES GRANDES REFORMES ENVISAGEES PAR BURET.

1) Le Code du travail. Son but est de concilier le droit de propriété avec le droit à la vie de tous les individus. La loi doit intervenir chaque fois que le capital s'engage dans une industrie (par exemple pour obliger les usines à s'installer à la campagne). Le capital doit supporter les charges résultant de l'incertitude des travaux industriels et de l'insuffisance des salaires. En d'autres termes, il doit faire face au chômage et aux services sociaux. En outre, sera établi un

impôt progressif et proportionnel sur le revenu. Les assurances seront obligatoires, ce qui permettra d'abaisser le taux des primes. Pour reposer les corps et éduquer les esprits, les machines s'arrêteront au moins un jour par semaine.

2) La réorganisation des professions. Buret veut fournir à tous les citoyens les moyens de vivre et d'élever une famille par le travail. Pour cela, il faut admettre la nécessité d'une réglementation, édictée par le gouvernement. Donc ce gouvernement représentera toutes les professions. La profession sera fortement organisée en métiers.

a) A l'échelon local, la famille professionnelle, dirigée par un Conseil de Famille, élu par les maîtres et les ouvriers. Ce conseil sanctionne les contrats d'engagement, arbitre les litiges professionnels, fixe le taux des salaires, assure la protection des travailleurs (bienfaisance, secours mutuel, etc). Créant un lien moral entre patrons et ouvriers, il est l'expression de la communauté de métier.

b) A l'échelon cantonal, un conseil interprofessionnel de 6 à 12 syndics, élus par tous les conseils de famille du canton. Il juge les conflits professionnels, tient un état exact des établissements industriels et agricoles, met en contact direct producteurs et consommateurs pour l'échange des marchandises et poursuit tous les excès de concurrence, manœuvres déloyales, etc.

c) A l'échelon départemental :

- le député départemental, élu par tous les syndics de cantons,
- le Bureau de l'Agriculture et de l'Industrie, organe de liaison entre les conseils cantonaux et le gouvernement, avec des attributions statistiques pour fixer les productions et les prix.

d) A l'échelon national, le Conseil supérieur de la Production, réunion des députés départementaux, fixe la statistique de l'Economie nationale et, par un Comité, dirige le commerce extérieur, repoussant tous les produits étrangers de mauvaise qualité ou vendus à perte.

3) L'organisation du Marché national. Toute la législation industrielle et sociale doit avoir pour but exclusif le bien de la nation. Buret condamne donc le libre échange qui profite à quelques trafiquants mais ruine le peuple. Il veut équilibrer consommation et production dans le cadre d'une économie purement nationale. Tout homme doit être consommateur pour stabiliser et assurer le marché. C'est un signe de pauvreté que de travailler pour l'exportation et la consommation étrangère.

4) La religion et le progrès. Enfin, Buret assoit toutes ses réformes sur une remise en honneur de la religion. Les tares de la Société, dit-il, sont imputables à tous les hommes. L'esclavage n'est devenu un crime que lorsque le Christianisme en eut montré l'immoralité et l'injustice. De même, la misère du siècle devient un crime à partir du moment où, ses causes étant connues, on ne travaille pas à les combattre. La religion seule permettra à l'homme de vaincre cet état de misère. Les principes de justice et de vérité du Christianisme doivent s'employer à vaincre la misère. La Charité, intelligente et active, brisera notre égoïsme et rétablira enfin l'harmonie entre les intérêts de l'individu et ceux de la communauté.

CONCLUSION .- Certes quelques unes des idées de Buret ont vieilli, dépassées par l'évolution économique. C'est moins la pauvreté que le chômage qui est maintenant l'ennemi de la classe ouvrière. Mais on ne peut que rendre hommage à la lucidité de ce véritable précurseur.

A B A T T E M E N T .

Une grande cour  
pavée de pierres  
fermée aux quatre côtés  
par des rangées de barbelés  
enchevêtrés et ammelés.

Un ciel gris,  
toujours le même,  
éclairé par le soleil,  
ou assombri par la pluie.

Les jours qui passent,  
l'un après l'autre, identiques,  
les semaines, les mois, les années,  
la jeunesse, la vie.

Circuit fermé et aspirations infinies.

Subir ou accepter ?  
Réagir, ou bien distiller son ennui ?

Plus de projets, plus de calculs,  
plus de futur,  
que le présent,  
happé par le passé qui m'en délivre.

Plus de désirs, plus de goûts, plus d'enthousiasme,  
car tout meurt en naissant.

Et pourtant!

Les espérances n'ont pas manqué,  
les espoirs à la petite semaine, qui nous ont si amèrement lassés.  
Maintenant on n'espère plus, on ne comprend plus rien.  
On ne voit plus rien.  
On vit.

Il n'y a que ce présent qu'il nous appartient de ne pas gaspiller.  
Instant qui doit endiguer nos ardeurs profondes,  
et cette vie intense qui voudrait déborder.

Vivre au jour le jour.  
Se préparer au lendemain, sans savoir ce qu'il sera.  
Se libérer soi-même de soi-même.  
Avoir un esprit pur et libre,  
Un cœur propre et solide.

Rien ne nous empêche de mettre les fondements.  
Ils seront plus robustes et plus forts,  
parce que plus profondément creusés dans le roc.

Fondements, travail sourd et obscur,  
travail par le dedans, où rien ne transparait encore au dehors.

Tout est prêt, et on ne voit rien encore,  
mais l'édifice peut être mis en place,  
quand l'Architecte divin le voudra !

Jacques Eynard MERLIN.

## PETIT ALPHABET POLITIQUE

### D

DEMAGOGIE - La démagogie serait un art - "l'art de conduire le peuple" - si ce dernier n'exigeait pour se laisser conduire les promesses les plus extravagantes et les flatteries les plus basses. Aussi n'est-elle qu'un injure du langage courant.

Tous les régimes ont leurs démagogues. Necker qui promettait l'opulence aux Français en les endettant sans qu'ils le sussent, était aussi démagogue que Marat conviant la foule parisienne à des orgies de sang pour sauver la Patrie en danger ou que M. André Tardieu, vantant la prospérité française au moment où tout commençait de crouler. C'est aux régimes républicains et libéraux que la démagogie est le plus funeste. Elle tue chez l'électeur le sens critique et la notion du devoir. Elle développe cet état de béatitude aveugle qui convient peut-être à l'Autruche du Cap, mais certainement pas au citoyen de Lorrain ou de Normandie.

DEMOCRATIE - On dit bien des stupidités de la Démocratie, soit qu'on la revere comme une idole, soit qu'on la pietine avec une fureur d'iconoclaste. Telle que nous l'ont transmise les Grecs, c'est le régime où le Peuple commande. Ce qui est assez vague et indéfini. Tous les états du monde qui n'ont pas à leur tête un monarque absolu et de droit divin peuvent à la lettre passer pour des démocraties. Y compris les pays dits de dictature, puisque leurs chefs plébiscités par le peuple n'agissent et ne gouvernent qu'en son nom.

Mais qu'entend-on par Peuple? et comment ce Peuple multiple et confus peut-il se gouverner lui-même ?

Le "Peuple" est-ce la totalité des adultes, hommes et femmes, comme aux Etats-Unis ou en Allemagne ? ou bien exclue-t-il comme en France le beau sexe et les militaires ? ou bien encore se limite-t-il, comme en Russie, aux seuls individus de la classe prolétarienne ? ou au contraire rejette-t-il les pauvres au profit des riches comme en Angleterre au siècle dernier et en Belgique jusqu'à la Grande Guerre ?

Chez nous, le sens du mot "Peuple" n'a cessé de se rétrécir. Au XVIIIème siècle encore on l'entendait, à la manière des Romains, comme l'ensemble de la population considérée au point de vue politique. Aujourd'hui encore, c'est la définition du "Volk" allemand. Michollet, l'un des premiers, a limité le Peuple à la coalition de la Bastille: bourgeois, ouvriers, paysans, unis contre la Noblesse. Depuis 1848, les bourgeois se sont retirés du "Peuple" que trop de leurs historiens ont présenté sous des aspects effrayants. Populace, vile multitude, autant d'injures gratuites! L'aboutissement, ce fut le "front populaire" de 1936 qui se flattait d'être anti-bourgeois et partait en guerre contre la nouvelle féodalité des "Deux cent familles".

A ces diverses façons de concevoir le "Peuple" correspondent évidemment des types différents de "Démocraties". C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui les lords anglais combattre pour la Démocratie en compagnie des milliardaires de Wall Street, des mineurs du Pays de Galles, du royaliste M. de Gaulle, des communistes de Russie et du Négus en personne. Qui donc incarne la véritable Démocratie ?

Le désaccord est aussi profond sur la structure du gouvernement démocratique. Pour nous, Français, un régime était démocratique à la condition d'assurer des libertés maxima et des inégalités sociales minima. Pour les Américains, il doit assurer à chacun des possibilités d'enrichissement indéfinies. Et la Démocratie russe est la dictature du parti communiste, soumise de temps à autre à des plebiscites à sens unique.

Nos partis politiques, surtout ceux de droite, usaient à tort et à travers de l'étiquette démocratique. On se souvient peut-être encore de cette U.R.D. (Union Républicaine démocratique) aux destins de laquelle présidait M. Louis Marin, et qui comptait dans ses rangs sans cesse diminués des royalistes fraîchement ralliés ainsi que les représentants les plus éminents du grand capitalisme, comme M. de Wendel. L'Alliance Démocratique réunissait en des banquets périodiques MM. Flaudin, Reynaud, Tardieu et bien d'autres champions de la souveraineté du Peuple. Tandis qu'au Sénat, la Gauche Démocratique groupait les barbes vénérables des radicaux et des socialistes sous la houlette de M. Bienvenu-Martin, à la Chambre, vers 1926, elle rattachait au richissime M. Bokanowski une douzaine de députés de droite. Et l'on voyait se réclamer de la Démocratie aussi bien l'anticlérical "Dépêche de Toulouse" (Journal de la Démocratie) que M. Champetier de Ribes et son quarteron de Démocrates populaires, toujours prêts à accrocher à la majorité du moment leur remorque immatriculée au Vatican.

On comprend le discrédit d'un mot, devenu un trop commode passe-partout, apte à forcer les serrures électorales et la bonne foi de citoyens mal informés. Assisterons-nous à la réhabilitation de la Démocratie ? Ce n'est pas impossible. Il y faudra du temps et certains changements. On ne veut plus de Démocratie trompe-l'œil ou slogan de mystique fumeuse. Il n'y aura de Démocratie possible que le jour où tous les citoyens seront conscients et tous les gouvernants désintéressés. Ce n'est probablement pas pour demain.

DEPUTE - Ceux qui ont la constance de suivre ces quelques définitions élémentaires de notre vie politique m'accuseront sans doute d'abuser des étymologies. Je m'en excuse une bonne fois, mais je ne saurais trouver meilleure excuse à ma manie que le mot même de député. Son histoire est un raccourci de la dégénérescence de nos moeurs parlementaires.

Un député est "un représentant de l'autorité", chargé de missions plus ou moins importantes et durables. Les Rois eurent des "députés" dans les provinces. Lorsque le Peuple - ce Peuple plus ou moins mythique dont nous avons parlé à l'article précédent - devint le souverain, le député fut naturellement son représentant avec l'autorité de coercition contre les forces rebelles. C'est en ce sens que les députés aux Etats Généraux brisèrent au nom de ceux qui les avaient élus l'absolutisme royal et la puissance des privilégiés. De même les députés à la Convention n'hésitèrent pas à se faire des dictateurs pour imposer la République et rétablir l'ordre dans une France qui roulait précipitamment à l'anarchie. Mais, dès le Directoire et surtout la Restauration, prévalut une autre conception du rôle des députés.

Aux termes des diverses constitutions qui se sont succédées depuis la chute de Napoléon, les députés avaient pour mission d'approuver les lois proposées par les ministres et de voter le budget. Tous leurs efforts tendirent non pas à gouverner, mais à contrôler les gouvernants. C'est l'essence même du système parlementaire. Les ministres



Bonaparte faisant son coup d'état du 18 Brumaire contre les représentants du "Peuple", et plus tard son neveu, Louis-Napoléon arrêtant au matin du 2 décembre les députés républicains ou royalistes. Plus tard, le Général Boulanger ne cacha pas ses aspirations à la dictature et, après l'autre guerre, le Général Mangin fut fort soupçonné d'aspirer au pouvoir personnel. Ce sont les pays ibériques d'Europe ou d'Amérique qui ont fourni les plus ahurissants exemples de dictature, témoin ce sergent Battista qui voici 15 ans à Cuba profita de la crise des sucres pour se hisser à la Présidence et se donner en quelques heures tous les grades qui le séparaient du généralat !

L'Europe d'après guerre a connu de multiples dictatures. L'Espagne eut Primo de Rivera, La Lithuanie Voldemarras, La Pologne Pilsudski, la Grèce Pangaloss. En France on a longtemps considéré le Fascisme et le National-Socialisme comme des dictatures ordinaires. Il n'en est rien. Le pouvoir personnel qui est réalisé dans ces régimes est l'expression politique d'un ordre économique et social différent de celui que nous avons connu en régime libéral.

Depuis 1940, certains prétendent que la France est soumise à une dictature, celle du Maréchal. Rien n'est plus faux ! Le Maréchal tient ses pouvoirs d'un vote - volontairement consenti - de la représentation nationale. Il a été expressément chargé de jeter les bases d'un ordre nouveau. Personne ne niera que c'est la guerre qui jusqu'ici l'a empêché de promulguer et de mettre en vigueur les lois fondamentales attendues. Il est impossible de construire sur les ruines. C'est tout le drame politique de 1944.

DROIT. - Voilà un mot que nous brandissons à tout instant comme une arme définitive ! Le "droit", c'est ce qui est permis et aussi ce qui est dû. Nos pères ont fait la Grande Guerre avec le "Droit" comme slogan, sans se demander jamais ce qui se cache réellement sous ce vocable. La Société des Nations a prétendu assurer dans le monde le règne du Droit. Mais à ce droit trop vague et complaisant, faisaient totalement défaut les moyens d'exécution. S'il est peut-être excessif de prétendre que la Force crée le Droit, il n'en demeure pas moins que le Droit est totalement incapable de créer la Force qui assurera son triomphe.

Quant aux "Droits de l'Homme", ils étaient à la base de notre vie politique. Ils ont été définis au XVIIIème siècle et tous les écoliers de France les récitaient par cœur. Il est simplement dommage que les Constituants n'aient pas rédigé une Déclaration parallèle des "Devoirs" comme le réclamait Mirabeau. On eut évité peut-être des revendications discuses et cette manie de la persécution que les Français traînent après eux jusque dans les camps d'Allemagne.

Quelques intellectuels s'étaient emparés des "Droits de l'Homme" pour en faire la raison sociale d'une Ligue où les Francs-Maçons parlaient beaucoup et écrivaient davantage. De temps à autre, on apprenait que M. Edouard Herriot s'en était fait exclure, preuve qu'entre temps il s'y était réintroduit.

DROITE. - La disposition des Chambres en hémicycle a vulgarisé en France les expressions de Droite, de Gauche et de Centre. Il saute aux yeux que de pareils termes sont assez inexacts. A la Chambre du Bloc National par exemple, qui comptait 300 députés de droite, tous les hommes de droite ne pouvaient se loger dans l'espace qui leur était imparti. Par contre, la Chambre du Front Populaire faisait largement déborder ses hommes de gauche vers la Droite.

On s'accordait cependant à considérer comme hommes de droite

- 1- Les monarchistes hostiles au régime républicain.
- 2- Les conservateurs, hostiles aux réformes sociales.

Electoralement, la Droite était beaucoup moins forte que la gauche. Elle n'était solidement assise qu'à Paris, dans l'Ouest, la Normandie, les campagnes du Nord et certaines régions du Massif Central. Par contre, elle disposait d'une grosse influence financière et intellectuelle. Elle a presque constamment été au pouvoir de 1912 à 1936. Les majorités de gauche en 1914, 24 et 32 ayant été dissociées par la guerre, les crises financières, ou des scandales un peu trop voyants.

(à suivre)

André PLANTIER

====

### "L'ÂME DU VI/G"

=====

Le 1er juillet 1944 doit s'ouvrir au Grand Palais à Paris une exposition destinée à retracer la vie des P.G. et leurs efforts pour surmonter la captivité. La Croix-Rouge organise cette manifestation, baptisée "L'ÂME DES CAMPS", et placée sous le patronage de M. le Maréchal PÉTAIN et de M. l'Ambassadeur SCAPINI.

Sollicité de fournir son concours, le Stalag VI/G a fait un effort considérable, gêné malheureusement par la brièveté des délais de préparation et l'emploi du temps surchargé des camarades susceptibles d'apporter une contribution intéressante. Néanmoins, le 17 mai, un camion de la Croix-Rouge a apporté à Trèves, centre de rassemblement des envois, une pleine cargaison d'œuvres et de documents.

L'Homme de Confiance, Claude PETIT, qui fut l'animateur infatigable de cette participation à l'exposition avait confié à Jacques BOYER la direction du stand, tandis que PLANTIER rassemblait une importante documentation fournie par les différents chefs de service et esquissait un miroir de "l'âme du VI/G"

Le stand du VI/G aura une superficie murale d'environ 9 m2. Le panneau central comprendra une carte du Stalag et des schémas graphiques de l'organisation des différents services (H. de C. Abschnits, Cx Rouge, etc ..). Les panneaux latéraux retraceront la vie sportive (photos, affiches) et l'activité théâtrale si importante en Rhénanie (photos, affiches, programmes, maquettes de décors). L'Echo de la Hardthöhe et Le Bulletin du Mouvement Pétain seront représentés par une grande affiche et une collection complète de chacune des deux publications.

L'O.A.P.G. montrera un graphique triomphalement ascendant des résultats financiers obtenus, tandis qu'un ingénieux croquis expliquera le fonctionnement rotatif de la Bibliothèque du Stalag. La vie intellectuelle sera illustrée par des affiches de conférences de l'université (de la belle époque 42) par un poème de Roger HALLOT, (Kdo 575), une étude de BICHARD (P.U.1) sur "L'Annonce faite à Marie" de P. CLAUDEL, etc ... Des maquettes, des peintures, un album de photos évoqueront la vie religieuse.

Comme il se doit dans une exposition, l'art sera partout présent. Parmi les œuvres envoyées, notons de PAGES (P.U.1) des maquettes de décor pour "L'Annonce faite à Marie", réalisés avec un sens étonnant et souvent bouleversant des couleurs. Du Kdo 575, Pierre BLOCK a



COMMUNICATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCE .-

I - AU CAMP D'ARNOLDSWEILER -

J'exprime toute ma reconnaissance et mes remerciements à notre camarade HENNETIER André Mle VI H 53 pour l'activité et le dévouement qu'il a déployés à l'égard de nos camarades en tant qu'Homme de confiance du Camp d'Arnoldsweiler. Il part du camp sur sa demande et pour des raisons personnelles. Il emporte avec lui l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu.

NOMINATION : PASSELERGUE Roger, Mle VI G 7404 est nommé en date du 24 avril 1944 Homme de confiance du camp d'Arnoldsweiler. C'est une figure sympathique et bien connue des anciens du VI G.

II - PENALITES ENCOURUES PAR LES P.G.

Devant le nombre croissant des condamnations graves encourues par des camarades du Stalag, j'estime qu'il est de mon devoir de faire le point exact de la question. On peut admettre qu'après 4 ans de captivité, une certaine fatigue s'empare de vous et vous pousse insensiblement à un dangereux laisser-aller. Votre conscience d'homme, de soldat et de Français vous dicte néanmoins les devoirs que vous devez envers vous-mêmes, envers votre famille, envers votre Patrie. C'est à cette conscience que je fais appel, persuadé que je serai écouté et compris.

L'Allemagne se considère en état de guerre totale et de ce fait l'ensemble de son territoire se trouve soumis à la juridiction applicable aux zones d'opérations proprement dites. Il s'en suit que les délits sont plus sévèrement punis. Depuis quelques semaines, de nouvelles instructions ont été données aux Tribunaux militaires allemands afin que des condamnations sensiblement plus graves soient prononcées dans certains cas, notamment: lorsque le prisonnier aura des relations interdites avec une femme allemande dont le mari est mobilisé; lorsqu'il commettra un acte d'insubordination ou refusera catégoriquement d'exécuter un ordre donné par le Chef militaire allemand, sous le commandement duquel se trouve placé le prisonnier.

Dans ces cas, des peines de Travaux Forcés sont prononcées.

Je vous rappelle la disposition juridique essentielle qui nous régit, constituée par l'Article 45 de la Convention de Genève du 27-7-29.

" Les prisonniers de guerre seront soumis aux lois, règlements et ordres en vigueur dans les armées de la puissance détentrice. Tout acte d'insubordination autorisera à leur égard des mesures prévues par "ces lois, règlements et ordres".

En clair, ceci implique que nous sommes soumis aux prescriptions du Code pénal militaire allemand, comme le propre soldat de cette puissance. Je n'ai pas besoin, je pense, d'insister sur l'application qui peut être faite en temps de guerre d'un code pénal militaire.

Je vous en prie, réfléchissez bien avant de vous mettre dans une situation irrégulière, dont les conséquences peuvent être très graves même pour l'avenir. Pensez surtout à ceux et à celles qui vous attendent dont la peine serait décuplée d'apprendre soit que vous les avez trompés soit que pour un manquement à la discipline souvent motivé par un point d'honneur mal compris, votre sort matériel se trouve gravement compromis.

Je condamne sévèrement comme déshonorant le fait de certains camarades qui demandent à bénéficier du statut de travailleur libre (travailleur formé) dans le but défini de se voir faciliter les rapports avec les

femmes. Je compte sur votre bon sens et vous demande simplement de rester des hommes dignes.

III - PRISONNIERS DE GUERRE CORSES .-

Les prisonniers de guerre corses peuvent, s'ils le désirent, renoncer à l'inscription qui a été faite en leur faveur à un comité de la métropole et demander leur inscription au service des colis corses.

Ceux qui désireraient ce transfert d'inscription devront inviter les personnes qui s'intéressent à eux, à s'adresser au Président du comité auquel ils sont inscrits pour les faire rayonner en réclamant un certificat de radiation. Ce certificat devra être adressé à la Direction du Service des Prisonniers de Guerre - "Service des colis corses" - 52, avenue du Maréchal Foch à LYON. A partir de ce moment là le prisonnier ou la personne qui s'intéresse à lui devra adresser les étiquettes à l'adresse ci-dessus.

La Direction du Service des Prisonniers de guerre a pris cette mesure en faveur des prisonniers de guerre corses en raison de ce qu'un certain nombre d'entre eux ne recevaient pas les colis auxquels ils avaient droit, l'envoi de ces colis constituant une charge trop lourde pour les personnes qui les avaient fait inscrire à un comité.

IV - P.G. NÉCESSITEUX DU PUY DE DÔME ET DU CANTAL .-

Les prisonniers de guerre nécessiteux des départements du Puy de Dôme et du Cantal sont invités à adresser une étiquette au responsable du groupement Auvergne du Stalag sous le couvert de l'Homme de confiance principal du Stalag. Après contrôle de la situation de l'intéressé, cette étiquette sera adressée à la Maison du Prisonnier du Puy de Dôme. Si l'envoi des colis doit être continué les intéressés en seront avisés.

V - PUBLICITAIRES PRISONNIERS.-

Nous portons à votre connaissance l'adresse de l'Entr'aide sociale de publicité, société créée le 1er mai 1941:

27 bis, avenue de Villiers, Paris (17<sup>ème</sup>)

pour venir en aide aux publicitaires prisonniers et à leurs familles.

L'entr'aide sociale de la publicité adresse chaque mois un colis gratuit à tous les publicitaires qui lui font parvenir une étiquette réglementaire et qui peuvent justifier de leur appartenance à la publicité (agence de publicité, affrichage, éditeur, dessinateur publicitaire, etc). Cette société assure également la liaison avec les familles et envoie gratuitement les enfants des publicitaires en vacances dans son centre de Gallardon.

Les publicitaires qui ne se seraient pas encore fait connaître à cette société sont invités à le faire.

Sergent Claude PETIT

Homme de confiance principal  
du Stalag VI G.

